

SÉCURITÉ, TRANQUILLITÉ PUBLIQUE, BIEN-ÊTRE, LA MUNICIPALITÉ AGIT!

Chacun d'entre nous souhaite vivre au Péage de Roussillon en toute sécurité et en toute sérénité. La municipalité, consciente et à l'écoute des problèmatiques rencontrées par les Péageois, agit en faveur de la qualité de vie depuis maintenant 4 ans.

La municipalité a décidé de renforcer les outils de lutte contre les incivilités et contre la délinquance. Elle met tout en œuvre et procède à un effort conséquent et sans précédent pour mettre en place différentes actions :

LA SÉCURITÉ AU SERVICE DE TOUS - Augmentation des effectifs de la Police Municipale

- 6 Policiers municipaux
- 3 Agents de Surveillance de la Voie Publique

Renforcer la présence sur le terrain et améliorer la réactivité face aux incivilités et aux délits jusqu'à 19h30.

- Création d'un Centre de Supevision Urbain avec le déploiement de la vidéoprotection dans tout le centreville et sur les sites « sensibles »
 - 60 caméras
 - 320 vidéoverbalisations
 - Déport des images directement à la Gendarmerie de Roussillon
 - 40 réquisitions judiciaires pour les extractions vidéos
- 20 Opérations Tranquillité Vacances en 2024
- 50 Opérations troubles de voisinage en 2024
- Partenariat avec les forces de l'ordre Travail en étroite collaboration avec la gendarmerie nationale



Le Maire a rencontré le Commandant de Gendarmerie de l'arrondissement de Vienne ainsi que le Capitaine de la Gendarmerie de Roussillon très investis sur les problématiques de notre commune et avec qui le Maire travaille en étroite collaboration. Tous les indicateurs sur les questions de sécurité montrent une nette amélioration au Péage de Roussillon.

La ville du Péage de Roussillon met en œuvre une politique de sécurité ambitieuse, alliant répression, prévention et action sociale.

LE SERVICE SOCIAL : UN ACTEUR CLÉ

Le service social joue un rôle essentiel dans la prévention de la délinquance.

Accompagnement des personnes en difficulté

Le service social intervient auprès des personnes en situation de précarité pour prévenir les risques de délinquance et favoriser leur insertion sociale.

Prévention et sensibilisation

*CDDF tous les 2 mois (Conseil pour les Droits et Devoirs des Familles) Rappel à l'ordre aux familles pour des faits susceptibles de porter atteinte au bon ordre, à la sécurité et à la salubrité publique. Outil qui peut aider les familles à surmonter les difficultés qu'elles peuvent rencontrer dans l'éducation de leurs enfants. 15 mineurs ont été convoqués avec leur famille dans ce cadre.

*GAPA tous les mois – Groupe de travail visant à coordonner les actions menées conjointement avec la mairie, la Gendarmerie et les professionnels de la prévention.

Identification et mise en place d'actions sur les problèmes liés à la sécurité des habitants.



Lien avec les partenaires

Le service social travaille en étroite collaboration avec les autres acteurs du territoire (associations, bailleurs sociaux, etc.) pour proposer une réponse globale aux problématiques sociales.

En combinant répression, prévention et action sociale, la commune travaille à assurer à ses habitants un cadre de vie toujours plus sûr et serein.



LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS MUNICIPALES

La création d'un nouveau parking, à proximité de l'école Bayard, permet de sécuriser l'entrée des élèves par le nouveau parvis tout en facilitant le stationnement des parents.



250 INFRACTIONS ROUTIÈRES

constatées et verbalisées (conduite à vitesse excessive, sens-interdits, circulation de scooter sur les trottoirs, etc)

CONTRÔLE DE VITESSE

avec le nouveau radar TrueSpeed 2 fois par semaine.

LA MUNICIPALITÉ VEILLE À LA SÉCURITÉ DE NOS ENFANTS

Les parvis des écoles maternelles et primaires Bayard et Ollier ont été aménagés et sécurisés totalement. Le collége Jeanne d'Arc, carrefour dangereux, a bénéficié d'un réaménagement complet. Les ASVP restent présents aux entrées et sorties d'écoles pour assurer la sécurité des écoliers.







DES ACTIONS CONCRÈTES POUR PROTÉGER NOS COMMERÇANTS

Les commerçants locaux sont au cœur de notre économie et représentent la vitalité du centre-ville. Ils contribuent également à façonner l'identité unique de notre cœur d'agglomération.



Distribution des boutons alarmes auprès des commerçants, médecins, professions libérales. Ce petit bouton est un moyen d'alerte en temps réel. Il est relié à des contacts pré-identifiés dont la police municipale et le CSU et permet d'anticiper le danger et de sécuriser son détenteur.





Présence de la Police Municipale jusqu'à 19h30 et intensification des rondes

UN ENGAGEMENT RENFORCÉ DE LA MUNICIPALITÉ POUR ASSURER DES VOIES DE CIRCULATION SÛRES

Suite aux différents aménagements, une baisse de la vitesse a été constatée mais il y a encore beaucoup à faire.











Environnement / Qualité de vie

ENSEMBLE RENDONS NOTRE VILLE PLUS PROPRE ET PLUS SÛRE



Dépôts sauvages contenant de l'amiante et nécessitant un équipement de protection particulier pour les intervenants



Plus de 40 tonnes de déchets ont été ramassés et 3.5 tonnes d'amiante





ARRÊTÉ DÉPÔTS SAUVAGES

Le Conseil Municipal a adopté une délibération punissant jusqu'à 1500 euros d'amende les contrevenants.

Abandonner ses déchets sur la voie publique devient une mauvaise habitude sur notre territoire. Ordures ménagères, gravats, encombrants, pneus, les déchets sauvages sont beaucoup trop nombreux.

Installations de 3 caméras en 2024

Coût du ramassage des dépots sauvages en 2021 : 20 000€

En 2024 : 40 000€



60 MISES EN FOURRIÈRE DE **VÉHICULES**

sur le domaine public (épaves, stationnement abusif et/ou gênant, voitures ventouses)

Malgré le travail de l'équipe de propreté des services techniques, la multiplication des incivilités du quotidien génère une dégradation de notre qualité de vie, exaspérant les habitants.

Un véritable plan de lutte contre ces comportements qui nuisent au vivreensemble a été mis en place. Son objectif est de rappeler que la commune de Péage de Roussillon n'hésitera pas à sanctionner lourdement les contrevenants. Les sanctions pénales et des plaintes seront mises en œuvre à chaque fois que cela sera nécessaire car il n'est pas acceptable que les



LA CHRONIQUE DU PÉAGE **DE ROUSSILLON** N° 12 - DÉCEMBRE 2024

MAIRIE - 35 rue Adolphe Garilland - 38550 Le Péage de Roussillon **74 11 15 55** adm.accueil@le-peage-de-roussillon.fr

Horaires: du lundi au jeudi 8h-12h et 13h30-17h vendredi 8h-12h30 et 13h-16h

www.le-peage-de-roussillon.fr



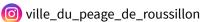
🚺 lepeagederoussillon

Directeur de la publication : André Mondange

Création de la maquette et mise en page :

Stéphane Bonnard / sextant creative

Responsable de la rédaction : Séverine Vanveggelen



Imprimé par : sextant creative Dépôt légal 12/2024 Tirage: 3 500 Exemplaires



